

Election présidentielle

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1906)**

Heft 63

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il est entendu — et nous savons à quel point le Conseil fédéral y tient — il est entendu que la Commission ne donnerait que des préavis, ses décisions pour être réalisées devraient obtenir l'approbation du Conseil, mais il devrait être entendu aussi qu'aucune décision concernant l'emploi des fonds dévolus à l'encouragement des Beaux-Arts ne pourrait être prise sans l'approbation et le préavis de la Commission. J'espère bien que nos hautes autorités fédérales ne verraient là rien de désobligeant. La présidence du Département de l'Intérieur n'échoit pas toujours à des hommes politiques que non seulement nous respectons comme nous respectons tous les magistrats, mais que nous aimons pour leur dévouement à l'art et aux artistes, comme l'honorable M. Ruchet. Il peut se faire que les hasards de la politique portent à ce Département des chefs avouant ingénument qu'ils n'y entendent rien et qui n'en prennent pas moins des décisions qui nous paraissent néfastes pour l'art, profondément malheureuses pour les artistes.

La Commission des cinq aurait donc une influence prépondérante. Son premier soin serait la réalisation d'économies. Voyez, avec le budget annuel de 100,000 francs, combien peu d'œuvres d'art sont acquises. Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi?

N'est-il pas injuste pour les artistes que les fonds de la Commission aient été employés souvent pour des travaux qui ne devaient intéresser que le Département des travaux publics? N'est-il pas insensé qu'on immobilise souvent de fortes sommes en vue d'érections de monuments qui n'intéressent qu'un canton, qu'une localité — sans pouvoir d'ailleurs assurer *d'avance* que ce monument aura un intérêt vraiment artistique.

A qui fera-t-on croire que si une célébrité ou un événement d'intérêt local appelle le statuaire, on ne trouvera pas dans la région les fonds nécessaires? Le canton de Vaud a prouvé le contraire.

Messieurs et chers collègues, plus de subventions de ce genre, sauf dans les cas très rares où un monument intéresse la Confédération tout entière. Il n'y en aura pas une statue de moins et elles n'en seront peut-être que meilleurs.

Autre notable économie: Il arrive souvent dans nos expositions fédérales qu'une des œuvres exposées intéresse particulièrement un musée cantonal. Si la subvention fédérale n'existait pas, le musée trouverait probablement le moyen d'acquérir cette œuvre. Eh bien, il devrait être entendu que la Commission fédérale pourrait participer dans une certaine mesure à l'acquisition de ces œuvres, comme la Confédération participe à la correction des cours d'eau. On achèterait ainsi bien plus d'œuvres d'art et l'on obligerait les cantons à avoir eux aussi un budget des Beaux-Arts. Si petit fût-il, tout le monde en profiterait et l'on arriverait peut-être à doubler la valeur d'achat de la subvention annuelle de 100,000 francs.

Sans doute d'autres économies seraient réalisables, mais occupons-nous un peu des initiatives que pourrait prendre

la Commission des cinq en vue de la préparation d'un avenir meilleur.

Aujourd'hui nous protégeons les „Jeunes“ — mais comment. Nous leur allouons généralement les moyens d'achever leurs études, d'aller à l'étranger ou de leur faciliter leurs débuts à l'étranger! Nous courons aussi au devant de déconvenues certaines. La plupart des ces jeunes gens — je ne dis pas tous — en profitent pour s'expatrier; à moins d'être pourvus d'une puissante personnalité, ils sont perdus pour notre *art national*.

C'est au cœur de la Suisse que nous devrions leur donner les moyens de parfaire leur éducation artistique, c'est par des maîtres suisses — essentiellement entièrement suisses — qu'ils devraient recevoir la dernière impulsion: celle qui les lancerait définitivement dans le bon chemin. Qu'on ne voie pas dans ce que je suggère ici l'idée de la création d'une école des Beaux-Arts; non, mais en cherchant bien, la Commission des cinq trouverait le moyen de réaliser cette idée.

Savez-vous pourquoi, en matière d'art, notre Suisse a failli rester tellement en retard sur toutes les nations civilisées? C'est parce que, nulle part comme en Suisse, le public ne se croit apte à porter sur toutes choses de péremptores jugements. Cela tient à notre éducation démocratique, où tout le monde se mêle de tout et critique tout.

Or, longtemps, le public a eu, en art, le culte de rendre photographe du *joli*; cela exclut le culte du *beau*, et c'est pourquoi on a condamné Bœcklin avant qu'il ne fût imposé à la Suisse par l'étranger. C'est pourquoi on en condamne d'autres aujourd'hui.

Eh bien, la Commission des Beaux-Arts devrait s'ingénier à trouver le moyen de faire l'éducation du peuple; on influencerait légèrement notre public actuel par des conférences données dans nos expositions même ou à leur occasion; on influencerait considérablement l'avenir par l'enseignement dans l'école. L'école est aujourd'hui le grand creuset où se prépare le futur. Par les maîtres de dessins, par les instituteurs, ou par des critiques d'art qui feraient défiler au tableau noir l'image des grandes et belles œuvres d'art du monde entier, accompagnée de commentaires à la portée de tous, on affinerait le goût des masses; on préparerait pour l'avenir la communion étroite et nécessaire du peuple et de l'artiste au grand profit de l'art.

Voilà, Messieurs et chers collègues, en raccourci d'œuvre à accomplir par la nouvelle Commission fédérale des Beaux-Arts que nous rêvons.

M. Reymond.

Election présidentielle.

Nous expédions en même temps que ce numéro les bulletins de vote pour l'élection du nouveau président. — Prière aux membres de renvoyer leur vote jusqu'au 30 cour. aux présidents de leur section, qui les enverront jusqu'au 5 Décembre au plus tard, au secrétaire central, M. E. Boss à Münsingen (canton de Berne).